

DECRET N° 2005-219 DU 28 AVRIL 2005

Portant nomination au Cabinet du
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Promotion de l'Emploi.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2005-116 du 17 mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 13 avril 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au Cabinet du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de Cabinet : Monsieur Latif Adéniyi FAGBEMI
- Conseiller Technique à l'Economie et au Secteur Privé : Madame Adèle TOKOU, épouse DADA
- Conseiller Technique à l'Industrie et aux Petites et Moyennes Entreprises : Monsieur Akanni Gafari ADEBO
- Conseiller Technique au Commerce : Monsieur Abdou Ramanou SALAM

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Promotion de
l'Emploi,

Massiyatou LATOUNDJI LAURIANO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MICPE 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 04 JO 1.